

Ces bons écrivains...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRE DE LA MI DECEMBRE

LES jours se sont succédé avec une précision immuable et une année encore est à son déclin.

Les petits saluent ce temps bienheureux des fêtes de Noël et de Nouvel-An avec une allégresse qu'ils ne retrouveront jamais plus tard.

Comme il paraît long, ce mois de décembre, aux écoliers ; comme le temps se traîne, ce dernier jour d'école semble ne vouloir jamais venir.

Quand la neige se met de la partie c'est plus supportable, on se luge ferme, le plaisir aidant, la journée en est raccourcie, également par la fatigue qui vous fait tomber de sommeil et vous envoie au lit de bonne heure. Dans nos campagnes, ces fêtes ont gardé un caractère bien modeste et presque patriarcal ; l'arbre de Noël, l'échange des cadeaux en sont le trait principal, avec la fabrication des bricbelets.

Le jour de Noël, comme dans les livres d'Urban Olivier, chaque ferme envoie le plus de monde possible à l'église, ainsi, il n'y a pas de différences bien notables à enregistrer entre ces temps-là et nos jours.

Cependant, il est une manifestation peu connue à l'époque du romancier vaudois, qui a pris actuellement un grand développement, ce sont les soirées annuelles des sociétés locales.

En outre, il n'existait pas non plus, tant de sociétés ; à peine connaissait-on quelques sociétés de chant dans les gros villages — exception faite de la Vallée — le pays du chant. La Vallée n'est autre que la Vallée de Joux, bien entendu. Aujourd'hui, on est sportif, l'on est gymnaste, lutteur, footballeur et l'on appartient en outre, soit à la fanfare, soit au chœur mixte, quand on n'est pas de toutes les sociétés à la fois.

Ainsi, la jeunesse des campagnes a plus de contact avec le dehors, plus d'occasions d'étendre ses connaissances, elle s'initie à la musique qui, dit-on, adoucit les mœurs, et les comédies, lorsqu'elles sont bien choisies, sont certainement un moyen excellent de donner de l'allant et de l'aisance aux jeunes campagnards.

Un bon paysan de l'ancienne école qui m'en veut presque de ne pas désapprouver ces innovations du siècle nouveau, me disait mélancoliquement, après avoir écouté un adolescent chanter sa partie dans une petite opérette à une soirée du village — et la chanter fort bien, du reste — :

— Croiriez-vous qu'au cours complémentaire, quand on lui a demandé, à celui-là, qui était Nicolas de Flüe, il a répondu : « Nicolas de Flüe, Nicolas de Flüe, c'était un général qui a gagné une grande bataille à St-Nicolas sur la Sihl... »

Je me représentais ce beau garçon répondant avec la même assurance qu'il venait de mettre à lancer ses notes, sur la scène, là, devant nous.

— De notre temps, reprenait mon voisin, on aurait ça su...

— Ne nous attardons pas dans ce passé, cher voisin, il avait du bon, cela est certain, beaucoup de bon : souvent il nous arrive de le regretter avec un peu d'amertume, même.

Cette jeunesse qui fait de la gymnastique,

qui lutte, qui footballe, qui chante, qui joue du cornet ou de la comédie, c'est l'avenir ; les hommes de bon sens, avisés et pondérés comme vous, sont nombreux, et c'est à eux de diriger ces jeunes forces, ces jeunes exubérances, à leur faire comprendre, chaque fois que l'occasion s'en présente et sans sermoner, que l'étude de l'histoire de sa Patrie n'est pas affaire du vieux temps, mais qu'un bon citoyen, un bon soldat comme le pays en a besoin, ajoutera à sa valeur personnelle, en rafraîchissant les connaissances acquises sur les bancs de l'école, que l'existence active qui a succédé à celle de l'écolier à quelque peu embrumées.

Et puis, il faut dire cela avec un certain ménagement, car vraiment l'opérette était réussie...

Mon vieux paysan accueillit fort bien mes paroles et à ma surprise, il résuma, avec un peu d'orgueil même, car le jeune ignorant des vertus de Nicolas de Flüe lui tient de près par les liens du sang :

— C'est certain, de notre temps on n'aurait tout de même pas su chanter comme ça...

J'ose espérer en cette année finissante que les lecteurs du « Conteur Vaudois » qui auront bien voulu accorder leur attention à ces lignes, me permettront, en leur souhaitant une année heureuse et prospère, de leur recommander mon conseil envers les jeunes de ces temps-ci.

Mme David Perret.



PÉ L'ÉCOULA

LI mousse recordant l'ao z'aleçon äobin accutavât la régente que l'étu-diive lè tot petiöu. Justameint, clli dzo quie, on monsu de la Coumechon dâi z'écoule l'étai venu fêre onna vesita dein lo collidzo po vère se tot se passâve bin adrai. Clli monsu, l'étai lo père Totbon, que l'étai dza de la Coumechon du omète quarant'an, mâ bon vilhio, rein fié, que ti lè mousse amâvant quemet l'ao père-grand. Ti lè coup que vegnâi à l'écoula l'ao dèvesâve et cein fasâi dzoüio et plliézi à la régente de vère que sè z'écouli l'étant foo po répondre äo monsu. Stasse, que l'étai tota dzouvena et galéza ein vegnâi adî mé galéza et tsacon, lo vilhio père Totbon, la régente et lè mousse étant tot benaise. Faut vo dere assebin que lo père Totbon étai on tot crâno po cein que l'appelant la pédagogie. Liezâi l'Educaten et savâi su lo bet dâo dâi tot cein que vâo à dere méthode active, quemet lâi diant.

Dan, quand lo monsu Totbon l'è eintrâ äo collidzo, l'a demandâ à la régente cein que desâi äi z'écouli. Stasse lâi a fé reponse que l'étai justameint à lau z'apprendre lè nom de tote lè bite que vivant à l'ottô avoué lè dzein : lè tsat, lè modze, lè tsin, lè tsevu, lè faie, lè bocan, lè dzenelhie et tot lo diabblio et son train.

Et po vère se l'avant bin comprâ, Monstu Totbon l'ao dit dinse de cllioure lè get et de, dèvena quinna bite voliâve dessuvi.

Lè petit z'écouli cllioussant dan lè get ein serreint lè pelion, lo père Totbon dzappâve : Ouah ! ouah ! ouah ! Ie râovressant l'ao get et desant que l'étai on tsin.

Aprî ie mouläve et lè mousse desant que l'étai on matou, adî ein clliouseint et ein râovreint lè get. Lo père Totbon l'a dan moulä, bëla quemet lè faie äo quemet lè tchevri, cllioussi, brouilli, l'a fé quiqueriqui, et lè petiöu desant que l'avâi fé la vatse, äo bin lo bërou, lo bocan, la dzenelhie, lo mäellio, lo pû.

Po fini, lo monsu de la Coumechon l'a volü l'ao montrâ oquie de pe défecilo. L'ant clliou oncora on iâdzo lè get et l'a fé quemet fant iè petite ratte dein l'ao nid :

« Pss... pss pss pss... piou ! »

Lè mousse l'ant râovert lè get et n'ant pas pu dèvenâ. L'a faliu refêre. Onna soletta l'avâi trovâ tandu que ti lè z'autro restâvant asse mouet que dâi tsambéron. Lo père Totbon dèmande adan à la bouébetta cein que l'avâi fé.

Et la felhierta l'a répondu :

— Vous avez embrassé la maitresse !

Marc à Louis.

Martigny, 7 décembre 1924.

Mon cher « Conteur »,

J'ai lu dans ton numéro 49, de judicieuses remarques sur le vieux langage. En Valais dèzyaure est encore un mot courant signifiant : dessus, en haut. Il est opposé à dèzo (dessous). La forme française dessus est de plus en plus en usage, mais dèzyaure est encore connu de tous nos patoisants.

A propos de enson, inson, inthlon, en Valais signifie : au sommet, au fin bout ; inthlon o ti = au fin bout du rocher ; inthlon i montangè = au sommet des montagnes, etc.

Bien cordialement à toi.

Un patoisant du Valais.

CES BONS ÉCRIVAINS...

LOUT écrivain qui a un peu de succès reçoit des lettres de femme, des lettres de fou et des demandes d'argent. Qu'on se représente un ménage d'employés, de petits bourgeois momentanément gênés, ils lisent le journal et leur regard tombe sur un nom en vedette. Tout de suite leur imagination travaille. « Oh ! il gagne facilement de l'argent, celui-là. Il doit être riche. Qu'est-ce que c'est pour lui qu'un billet de mille ? Ce qu'est pour nous un billet de cent. Si nous lui écrivions... » Et pour peu que vous ayez peint des personnages sympathiques, décrit de beaux sentiments, vous êtes le sauveur. Pendant huit jours toute la famille vit dans l'espoir du secours que vous n'allez pas manquer de lui envoyer. Ces choses ne sont pas nouvelles. Alphonse Daudet montra un jour la lettre d'un capitaine trésorier qui avait mangé la grenouille et qui allait se faire sauter la cervelle s'il ne trouvait pas trente mille francs sur l'heure.

A côté des demandes d'argent, il y a les

lettres de fous. Loti reçut durant de longues années de petits billets griffonnés par un inconnu errant sur les grands chemins du monde et qui, par exemple, cherchant de l'or dans l'Alaska lui écrivait : « J'ai pris deux castors vivants. Je leur ai chuchotté votre nom à l'oreille et les ai remis en liberté. » Cette correspondance dura quinze ans. Zola pendant le même temps fut persécuté par une vieille folle qui, le confondant avec un ancien ecclésiastique, l'appelait son bien-aimé Emile. Malgré le silence du grand écrivain, elle ne cessa qu'à sa mort de lui envoyer des lettres riches de passion mais pauvres d'orthographe.

D'ailleurs, la spécialité de Zola n'était pas les lettres de femme. Il recevait plus particulièrement des lettres de jeunes gens, de débutants demandant des conseils. A celles-là il s'astreignait à répondre, et comme il n'avait pas de secrétaire, la corvée était lourde. Mais tous ces petits billets qu'il griffonnait à la hâte ne furent pas perdus. Un jour, ayant demandé audience à M. Poincaré, alors tout nouveau ministre de l'instruction publique, afin de lui recommander un de ses amis, Zola fut tout surpris de voir le jeune ministre tirer d'un portefeuille une petite lettre vieille de douze ans et lui dire :

— En prévision de votre visite, j'ai cherché et retrouvé ce billet que vous m'avez écrit, mon cher maître, en réponse à une lettre où, sans être connu de vous, je vous demandais des conseils.

Catulle Mendès, qui avait été fort beau, ne méprisait pas, lui, les « belles inconnues » et il se gardait bien d'envoyer à leurs rendez-vous un ami à sa place. Un jour une lettre de l'une d'elles lui annonce que la signataire, très éprise du poète, vient exprès de Florence à Paris pour le voir. Mendès répond à sa correspondante de se trouver certain soir à tel théâtre, dans une loge dont il lui envoie le coupon et, le soir venu, par prudence, il va, durant le premier acte, logner la dame des fauteuils d'orchestre avant de se risquer. La dame, de loin, ne paraissait pas trop mal. L'entr'acte venu, Mendès pénétré dans la loge. Là, quelle déception ! De près, c'était une ruine.

Quelques jours plus tard, Mendès trouve dans son courrier une lettre d'une écriture alerte disant : « Vous avez dû bien vous ennuier avec cette vieille toupie. Je suis sa secrétaire. Elle s'est bien gardée de m'emmener avec elle, redoutant la concurrence d'une femme jeune et qu'on dit n'être pas déplaisante à voir. Si vous voulez vous consoler de votre mésaventure, trouvez-vous tel jour à tel endroit. » Piqué au jeu le poète fut exact au rendez-vous. Mais à peine arrivé, il recula en poussant cette exclamation :

— Ah ! non, pas deux fois !

C'était la même.

Au tribunal. — Une forte mégère expliquait au juge des démêlés avec son mari.

— M. le juge, dit-elle, ce propre à rien m'a brisé toutes les chaises de la maison sur la tête.

— Et, demanda le juge, il ne vous a pas fait des excuses ou exprimé des regrets pour cet acte brutal ?

— Non, répondit-elle, pas encore, monsieur le juge, j'ai répliqué avec le manche du balai et les infirmiers l'ont emmené à l'hôpital avant qu'il ait recouvré la parole.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU PARLER NEUCHÂTELOIS ET SUISSE ROMAND

de W. Pierrehumbert, édité par Attinger, Neuchâtel.

Les événements philologiques se suivent et se ressemblent. Le « Conteur » a rendu longuement compte et salué l'apparition du 1er fascicule du « Glossaire » des patois. Il a commenté au fur et à mesure de leurs parutions les livraisons du « Dictionnaire du parler neuchâtelois et Suisse romand » ; c'est de ce dernier ouvrage dont nous devons parler aujourd'hui. Son onzième fascicule vient de sortir de presse. Il y en aura quinze. La lettre R en fait les frais. Nous y voyons à l'article « Râpe » que ce mot dénote un terrain stérile, de peu de fond, telle est l'origine du nom de ce terri-

toire du Jorat de la commune de Lausanne, qui s'étend de Montblesson à Monthérond.

M. Pierrehumbert note au mot « rapercher », des sens multiples, il n'a pas d'équivalent en français, et signifie : « trouver après quelques recherches, attraper, accrocher, atteindre, déterrer, rassembler, réunir, ramener ». Rapercher est un mot si employé qu'on en est à se demander ce que, dans nos campagnes, on ne raperche pas. Notre mot « rapporder » est bien commode aussi, voyons ses sens multiples : « ajouter, rajouter, répliquer sans trêve, allonger, éclaircir une soupe, une sauce ; relier, rejoindre, réunir ».

Au mot « rapport », le « Dictionnaire » ne cite pas ce terme dans le sens d'« érucation », pourtant assez répandu en Suisse romande.

Le « Dictionnaire » nous révèle ainsi une foule de choses, parmi lesquelles des étymologies intéressantes : saviez-vous que le nom de « rebus » que nous donnons aux retours de froid printanniers est un substantif verbal du mot « rebus », lequel, en provençal signifie : rebuter, refroidir, empirer ?

Nous voudrions reproduire quelques citations intéressantes du précieux ouvrage qu'est le « Dictionnaire du parler Neuchâtelois et Suisse romand », mais le « Conteur » est modeste par obligation.

Nos précédents compte-rendus énuméraient des séries de noms que nous aurions voulu voir dans le dictionnaire, nous ferons de même aujourd'hui, très au courant de la plume.

« Rampon ». Le 90% des lecteurs du « Conteur » connaissent ce végétal alors que le 90% ne savent point que le mot français de ce légume est « mâche ». Être au « rancot » ou « rancoter » c'est-à-dire à l'agonie. Ne dit-on pas couramment « rancuneux » pour « rancunier » ? « Rapointir » se dit pour quitter son travail en « catimini » pour aller « boire un verre ». Ce mot est emprunté aux tailleurs de pierre qui vont à la forge pour faire aiguiser leurs outils en s'arrêtant en passant à l'auberge.

« Ratiboisé » est un adjectif verbal à sens multiples, qui signifie : flambé, fichu, non réclé, non réussi.

Un « raucan » est une personne qui « raucanne », qui sollicite et exige avec insistance.

« Rebedouler » se dit d'objets ou de personnes qui tombent et roulent plutôt avec bruit ; un autre se rebedoulait dans le patigot (Céréssole). On entendait un vacarme de fusils et de gamelles qui rebedoulent (Céréssole). Le « redoux » est un relèvement de température par un temps froid : ce redoux nous amènera la pluie.

Céréssole raconte dans le « Revenant du Cimetière » : Monsieur le ministre, près de sa fenêtre, jouait avec son violon pour finir la journée un petit « reffredon ».

Dans la Broye, on va au magasin d'étoffes pour « regarder » pour un habit.

« Renailler » et « renailon » se disent pour « vomir » et « matières vomies ».

« Renter des bas », c'est les raccommoder par le moyen du tricot.

Lorsqu'on veut lancer une expression « salée » ou ordurière, il est de bon ton de la précéder de l'expression « à respect », c'est une façon de s'excuser vis-à-vis de ceux qui écoutent.

« Retoquer » c'est remettre quelqu'un à sa place ; conjugué avec le verbe être il signifie : échouer à un examen ou dans une entreprise ; c'est aussi comme verbe actif attraper au vol un objet lancé.

« On n'a jamais su exactement de quoi « il retourne » (Vallotton). « Il faut pourtant savoir de quoi « il retourne » (Céréssole). Ce « il retourne » veut dire : ce qui s'est passé, comme vont les événements.

« Retraites » en langage de maréchal-ferrant désignent les clous que l'on enlève d'un fer usé à un cheval que l'on veut ferrer à nouveau.

« Revolin » se dit d'un désir frivole, d'un changement d'idée ou de sentiment, dans un sens optimiste ; aussi d'une saute de vent et encore d'un retour subit.

« Riclette » est un euphémisme-onomatopée pour diarrhée avec flux bruyant.

« Rien » se dit à la place de « pas », de « point » : il n'a « rien » de mal. On n'y voit « rien » clair. Il n'est « rien » tard.

Disons que le beau et intéressant Dictionnaire de M. Pierrehumbert est encore en souscription et qu'une fois terminé le prix en sera sans doute augmenté. **Merine.**

Après l'orage. — LUI, repentant. — Ma chérie, j'ai été trop loin... J'en conviens... Tenez, je fais pénitence... Je retire tout ce que j'ai dit...

ELLE, soupirant. — Non... non... ne retirez rien... vous vous en réserveriez...

EN MARGE DE L'HISTOIRE

PARMI les grands événements de l'année 1753 relatés par l'Almanach de Lausanne se trouve celui-ci :

MARIAGE SINGULIER

On apprend de Londres du 10 Juin 1753 qu'aux environs de cette capitale, une Demoiselle de distinction et moyennée ayant été renfermée sous la clef par son Père, qui la vouloit obligé d'épouser un ancien camarade d'Ecole, riche et voisin du dit Père ; mais comme cette fille étoit peu disposée à se prêter aux vûes de son Père, elle trouva le moyen de s'échaper de sa cage, s'en vint dans une Hotellerie de Village près de Southampton, puis demanda en particulier à l'Hotesse du Logis, si elle ne connoissoit aucun jeune garçon d'humeur à vouloir l'épouser, après une risade telle que méritoit une proposition de cette espèce, on envoya chercher un Frater, qui tout pauvre qu'il étoit refusa l'aventurière. Un apprentif à qui l'on eut recours après le refus du Barbier se trouva moins délicat, et accepta la partie, et sur le champ se rendirent à une Eglise où tout étoit disposé pour consommer le hazard de leur assortiment. Le Père et le vieux Amant de la fille ayant après son évacion arrivèrent le lendemain au Logis qui renfermoit ce Couple, il n'étoit plus question de se répandre en pleurs ; c'étoit une affaire finie, le Mariage étoit conclut, et l'amour en avoit signé le Contract, au moyen duquel elle apporte à son Mari 800 L. sterlings de Rente annuelle.

Compris, patron. — Lacoche, vous allez aller au chantier, dit le contremaître... Vous ramènerez la brouette et deux douzaines de briques.

Lacoche revient avec les deux douzaines de briques empilées sur les bras. Quelle charge !

— Et la brouette ?

— Où vouliez-vous que je la mette ? répond Lacoche.

Ah ! les clients !... — Entendu dans une pension famille :

Un habitué s'adresse à la servante :

— Ce n'est pas bien ! D'ordinaire, à moi, vieux client, on me donne deux morceaux de rôti, et aujourd'hui je n'en ai reçu qu'un.

La servante étonnée :

— Tiens ! mais monsieur a raison : la cuisinière aura sans doute oublié de couper le morceau en deux !

LE PORTRAIT

UAND, au retour d'un long voyage, cet automne, j'allais visiter mon ami Jacques dans son ermitage de Jouy-en-Josas, à ma grande surprise, je le trouvai marié. — Mon Dieu, oui, marié ! me dit-il en m'introduisant dans son cabinet de travail, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir les coteaux boisés de Bièvre et de Palaiseau ; cela t'étonne de la part d'un sauvage qui jusque passé quarante ans, s'était entêté dans le célibat, et qui s'y défendait contre les séductions des mères de filles nubiles, en se cachant comme une châtaine dans sa coque hérissée de piquants ?... Eh bien ! oui, j'ai pris femme. Tu verras tout à l'heure Mme Jacques... Mais avant de te la montrer, il faut que je te conte l'histoire de mon mariage.

Tu sauras d'abord, que, l'hiver dernier, j'ai perdu un grand-oncle que je connaissais fort peu, qui ne m'aimait guère, et qui, n'ayant pas eu le temps de tester en faveur de sa gouvernante, m'a laissé par hasard sa succession, uniquement composée de vieux livres et d'un antique mobilier datant du XVIIIe siècle. Un jour, en furetant parmi les vieilleries qui composaient mon héritage, je tombai sur un petit portrait modestement encadré, qui, sous son enduit poudreux, me parut être un fin et solide morceau de peinture. En effet, à mesure que je débarbouillais la toile, je voyais surgir de la couche de poussière, comme un frais papillon qui sort de sa chrysalide, une délicieuse figure de jeune fille ou de jeune femme — de jolis